

CCNQ, Imagenomade.com

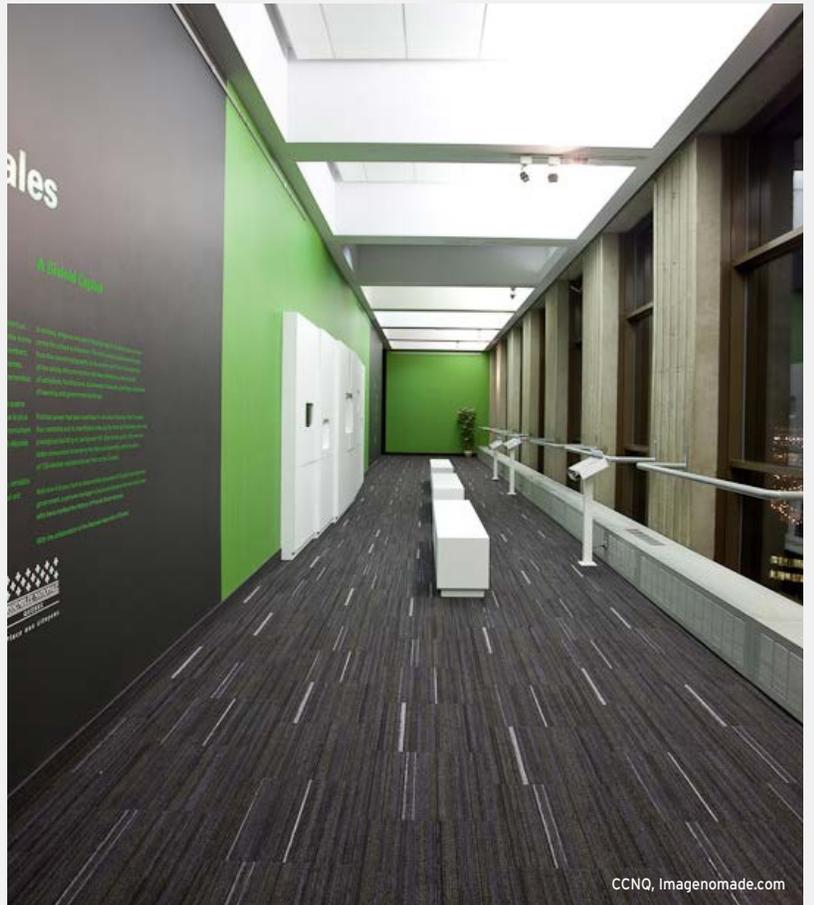


24

CCNQ, Imagenomade.com



CCNQ, Imagenomade.com



CCNQ, Imagenomade.com

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

Édifice Marie-Guyard
1037, rue de la Chevrotière,
31^e étage, Québec, QC G1R 5E9
418 644-9841
www.observatoirecapitale.org



PERSONNE-RESSOURCE

Marie-Claude Grenon, Agente aux réservations et promotions

T 418 643-3117 F 418 644-2879

marie-claude.grenon@observatoirecapitale.org

LE SITE

Le panorama à 360 degrés sur la ville et sa région est un décor en soi, puisqu'il crée un fond de scène féérique à travers les immenses baies vitrées. Admirez le fleuve glacé en hiver, les montagnes flamboyantes en automne, le paysage estival où se mêlent nature et culture.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Superficie approximative de 900 pieds carrés (85 mètres carrés)

Style cocktail (debout) :

Espace-conférence 120 pers.
Espace total 250 pers.

Style banquet, tables rondes pour 8 personnes 60 pers.
(L'Observatoire ne possède pas ce type de table)

Style conférence 60 pers.
(rangées de chaises / 60 places assises)

FRAIS DE LOCATION

Contactez la personne-ressource pour obtenir les tarifs.

MATÉRIEL DISPONIBLE

- 60 chaises, 2 sofas, 6 fauteuils
- 2 petites tables à café (1 ronde et 1 rectangulaire)
- 7 grandes tables (6' x 2,5')
- Lutrin et micro
- Système de son CD et iPod
- Réfrigérateur
- Tablettes amovibles pour fenêtres
- 3 tables cocktail et 9 tabourets
- 2 chevalets
- Hampe pour drapeau et drapeau du Québec
- 1 petite table à roulettes (projecteur)
- 1 écran suspendu 185" x 240"
- Vestiaire pour 175 personnes

STATIONNEMENT

Le stationnement est à même l'édifice.

CONSIGNES À RESPECTER

Permis d'alcool : Le client doit apporter 100 % de sa boisson. Un permis de boisson (permis de réunion) est obligatoire. L'établissement doit fournir le document confirmant qu'il nous autorise comme service de traiteur.

Montage : Le montage peut, au besoin, être permis à compter de 16 h 30 (18 h en été). Si nécessaire, l'aménagement d'une partie prédéterminée du hall peut avoir lieu avant 9 h 30 le matin. Le personnel de l'Observatoire n'est autorisé qu'à monter et démonter le matériel appartenant à l'Observatoire. Tout autre matériel doit être installé et désinstallé par les organisateurs ou traiteurs, selon le cas.

Activité : Dans la mesure où les préparatifs le permettent, l'activité elle-même peut débuter à compter de 18 h pour un cocktail (19 h 30 en été). Les heures spécifiques de location (heures de début et de fin de votre événement) sont stipulées dans la lettre de confirmation.

Livraisons : Confirmer l'heure auprès de la personne ressource. Le débarcadère est situé sur la rue St-Amable au niveau du rez-de-chaussée.

Services offerts : Service de guides, accueil, exclusivité d'accès (hors des heures d'ouverture), prêt de matériel sélectionné et supervision d'installation et de démontage.